

Interview

# «En Chine, les gens n'ont plus peur de manifester leur colère»

**Chen Guangcheng, le célèbre dissident aveugle réfugié à l'ambassade des Etats-Unis à Pékin, confiait hier ses espoirs à Genève**

Andrés Allemand

Avocat autodidacte bien qu'aveugle, c'est le héros d'une génération de dissidents chinois. Chen Guangcheng était hier à Genève pour le Sommet des droits de l'homme et de la démocratie, organisé notamment par l'ONG UN Watch. L'occasion de lui décerner un Prix du Courage moral, lui qui a purgé quatre ans de prison pour s'être élevé contre les abus de la loi sur l'enfant unique. Placé ensuite en résidence surveillée, il a fait sensation en avril 2012 quand il a fait le mur, pris la fuite et rejoint l'ambassade des Etats-Unis à Pékin. Frôlant l'incident diplomatique, la Chine l'a finalement laissé partir avec sa famille, officiellement pour accepter une invitation de l'Université de New York.

**Vous avez fait de la prison pour**



Chen Guangcheng était à Genève pour le Sommet des droits de l'homme et de la démocratie, organisé notamment par UN Watch.

**avoir défendu des femmes victimes de la politique de l'enfant unique. A quels genres de cas étiez-vous confronté?**  
On ignore souvent en Occident qu'avant de faire un premier enfant des Chinoises doivent demander la permission aux autorités. Et pour introduire une telle requête, il faut payer. Tarifs et démarches varient selon les régions. L'avail peut être refusé, par exemple si la femme est jugée trop jeune. Mais

l'âge limite varie d'un lieu à l'autre. En cas de grossesse non autorisée, un «commando» de 10 à 20 membres du parti communiste débarque et l'emmène à l'hôpital pour un avortement forcé. Quant aux couples avec un enfant, si l'on découvre qu'ils en ont fait un second, ils subissent une stérilisation. Bref, la pratique des autorités va bien au-delà de la loi. C'est pour avoir dénoncé ça que j'ai fait quatre ans de prison,

avant d'être placé en résidence surveillée.

**Etes-vous en contact avec les activistes en Chine? Qu'est-ce qui a évolué depuis votre fuite?**

Pas les droits de l'homme! Par contre, les gens ont de moins en moins peur de manifester. Avant, quand les autorités jetaient en prison les principaux activistes, tout le monde se terrait. Aujourd'hui, ça ne fait qu'attiser la flamme des protestataires. Ils se savent nombreux car ils n'hésitent plus à s'exprimer sur Internet. Le régime est débordé, il n'arrive pas à tout contrôler, tout censurer. L'an dernier il y a eu 20 000 manifestations à travers le pays, c'est quatre fois plus qu'en 2005! Cela me donne beaucoup d'espoir pour l'avenir. Le changement viendra du peuple, pas du régime.

**Et la lutte anticorruption lancée par le président Xi Jinping?**

(Rires) Je ne suis pas impressionné. Ce n'est pas le premier à jouer cette carte. Mais si on voulait vraiment arrêter tous les officiels corrompus, il n'y aurait pas assez de place dans les prisons chinoises. Des chercheurs ont estimé que ceux-ci violent la loi deux fois plus souvent que la population.

**Vous avez fui il y a deux ans. Comment vivez-vous l'exil?**

Je vis très bien aux Etats-Unis, avec ma femme et mes enfants. Je travaille pour trois fondations...

**Mais n'avez-vous pas accusé l'Université de New York d'avoir mis un terme à vos relations sous pression de la Chine?**

Je ne veux pas en parler. Toute dispute publique entre moi et l'Université sera exploitée par le Parti communiste chinois. Ce sont les médias à sensation de New York qui ont fait mousser cette histoire, pas moi. Quand des journalistes m'ont demandé s'il y avait eu des pressions, je n'ai pas voulu mentir. Mais je n'ai donné aucun détail. J'ai des preuves que je donnerai un jour.

**Vous avez aussi fait polémique en vous joignant à des entités connues pour leurs positions anti-avortement ou antigay...**

Je suis un militant des droits de l'homme en Chine. Si mon travail se fait en lien avec l'Institut Witherspoon, l'Université catholique d'Amérique et la Fondation Lantos pour les droits de l'homme et la justice, cela ne signifie pas du tout que je partage leurs idées, mais seulement qu'ils soutiennent mon combat.

## Boko Haram attaque un lycée au Nigeria

**Quarante-trois personnes ont perdu la vie dans l'assaut d'un dortoir par des insurgés du groupe islamiste armé**

Des membres présumés du groupe islamiste Boko Haram ont attaqué dans la nuit de lundi à mardi le dortoir d'un lycée du nord-est du Nigeria, tuant 43 personnes, ont déclaré hier des responsables hospitalier et policier. Selon l'armée et la police, des insurgés s'en sont pris au lycée fédéral de la ville de Buni Yadi, qui accueille des élèves âgés de 11 à 18 ans. L'attaque rappelle celle qui avait fait des dizaines de morts dans le même Etat de Yobe l'an dernier. Les agresseurs ont lancé des explosifs dans l'internat, ouvert le feu dans les chambres et tué certaines victimes à l'arme blanche, selon des informations. Seuls les garçons auraient été visés; les filles ont été épargnées.

Boko Haram, dont le nom signifie «éducation occidentale est interdite», a attaqué de nombreuses écoles dans le nord du Nigeria depuis le début de son insurrection en 2009. Les insurgés disent combattre pour la création d'un Etat islamique. En septembre dernier, 40 élèves au moins avaient été tués dans un collège d'enseignement agricole dans la ville de Gujba, dans le même Etat de Yobe. **AFP**

### Concours du mercredi 26 février

# Gagnez jusqu'à 5'000 francs pour vos prochaines vacances!

**QUIZ VOYAGE**  
CHF 100'000.-

**Cagnotte:**  
100'000 francs

- 7 x 5'000 fr.
- 10 x 2'000 fr.
- 15 x 1'000 fr.
- 26 x 500 fr.
- 45 x 200 fr.
- 80 x 100 fr.

**Vous rêvez de vacances? Votre quotidien la Tribune de Genève vous offre la possibilité de remporter une cagnotte avec un total de 100'000 francs!**

Comment ça marche: trouvez la bonne combinaison de question-réponse entre la première et la seconde colonne, puis communiquez-nous la suite de deux chiffres obtenue. Exemple: pour la question No 5, la bonne réponse correspondante est le No 7. Le code à communiquer pour prendre part au concours sera 57. Informez-nous de ce code par SMS, téléphone ou mobile Internet et vous saurez immédiatement si vous avez gagné. Chaque jour, en donnant la bonne réponse, chacun d'entre vous peut avoir la chance d'être tiré au sort et de gagner de 100 à 5'000 francs. Le tirage au sort se fait via un générateur automatique et de manière aléatoire.

- |   |                        |
|---|------------------------|
| 1 De quoi se compose le caviar?                                 | 1 Les escudos          |
| 2 Quelle est la dernière lettre de l'alphabet grec?             | 2 Omega                |
| 3 Où se situe l'île de la Sardaigne?                            | 3 CO2                  |
| 4 Avant l'Euro, quelle monnaie utilisait-on au Portugal?        | 4 Des œufs d'esturgeon |
| 5 Quelle est la formule du dioxyde de carbone?                  | 5 Mr. Bean             |
| 6 Sur quel continent se trouve le Nil?                          | 6 Afrique              |
| 7 Quelle personnage bien connu incarne l'acteur Rowan Atkinson? | 7 Méditerranée         |

**Comment participer**

**Par SMS:** envoyer VOYAGE suivi du code au 970 (1.50 fr./SMS). Une réponse possible par SMS. Exemple: VOYAGE 57  
**Par téléphone:** appelez le 0901 560 070 (1.50 fr./appel depuis le réseau fixe). Une réponse possible par appel.  
**Par mobile Internet:** <http://m.vp.ch/TDG33233> (gratuit par le réseau mobile).

Ce mode de participation ne fonctionne pas via le réseau Wi-Fi. Une réponse possible par participation.  
**Par Internet:** sur [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch), cliquez sur la vignette QUIZ VOYAGE et suivez les instructions. (1.50 fr./participation, déduit de votre facture téléphonique du numéro indiqué). Une réponse par participation.  
**Délai de participation:** Aujourd'hui à minuit.



**Lucie Moisan, (59),** assistante administrative, habitant Genève, connaît bien les acteurs, dont l'Américain Eddie Murphy. C'était la question posée hier au Quiz Voyage. Voilà un gain bien mérité que Mme Moisan utilisera, comme elle nous le confie, pour s'offrir un week-end wellness. Toutes nos félicitations!  
**Autre gagnante du 24 février:** Alessandra Maffioli, Grand-Lancy (500 francs)

Conditions de participation: le générateur aléatoire décide du gain. Si tous les gains sont attribués avant la fin du jeu (16.03.2014), le jeu sera terminé: tout gain non joué sera prescrit. Participation maximale: 500 fois par mois. Les séries de jeux ne changeront pas la somme maximale à gagner. En participant, vous confirmez que votre photo, nom et lieu de résidence seront publiés lorsque vous gagnez. Les collaborateurs de Tamedia Publications Romandes SA et de ses sociétés affiliées, de l'entreprise partenaire du concours ainsi que leur famille ne sont pas autorisés à participer. La voie juridique et la correspondance sont exclues. Toute participation automatique ne donnera pas droit à un gain. Ce jeu sera publié dans la Tribune de Genève et sur [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch), ainsi que dans 24 heures et sur [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch). Pour plus d'informations, rendez-vous sous: [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch).